

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{rs} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Table with 2 columns: Départs de Saumur pour Nantes and Départs de Saumur pour Paris. Includes times and modes of transport like Omnibus, Express, etc.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 » — 13 » Trois mois, — 5 25 — 7 50

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les nouvelles ou plutôt les conjectures, abondent dans les journaux allemands à propos des affaires des Principautés et des changements diplomatiques qui s'apprétaient, dit-on, à Constantinople. Nous avons déjà démenti plusieurs de ces rumeurs, mais nous devons avouer qu'elles n'en redoublent pas moins de vivacité. A Berlin, par exemple, on annonçait, il y a quelques jours, que la commission européenne forcerait les divans à traiter les questions d'organisation intérieure; puis plus tard, que la commission européenne, approuvant les motifs du divan valaque, s'était désistée de cette prétention et avait suspendu provisoirement ses travaux.

Ce n'est pas tout! On dit encore dans cette bonne ville de Berlin, que les divans ont l'intention de prévenir la clôture en s'ajournant jusqu'après le règlement définitif de la question d'organisation, et que le gouvernement prussien n'est nullement disposé à se prêter aux velléités de souveraineté de la Porte. Au sein de la conférence de Paris, la Prusse, d'accord avec la Russie, s'opposera de la manière la plus positive à toute tentative de la Porte de convertir ses droits de suzeraineté en droits de souveraineté et n'admettra jamais que la constitution qu'on prépare à Constantinople pour les Principautés leur soit octroyée par le Sultan.

Les feuilles de Vienne se montrent encore mieux renseignées que celles de Berlin. D'après elles, il existe actuellement sur l'organisation des Principautés, trois projets: l'un émane de la Porte, un autre de la France et le troisième, de l'Angleterre et de l'Autriche. Le projet français a rencontré une

vive opposition de la part de la Porte, de l'Autriche et de l'Angleterre sur le point de l'élection des hospodars, ces puissances ne voulant pas admettre le suffrage universel. Quant aux deux autres projets, il ne sera pas difficile de les mettre d'accord, d'autant plus que dans l'élaboration du projet turc, les conseils de M. de Prokesch et de lord Redcliffe ont été suivis en beaucoup de points. L'Autriche et l'Angleterre sont pour l'hérédité dans laquelle elles voient la meilleure condition de stabilité. La Porte est aussi disposée à rendre cette dignité héréditaire, mais elle fait dépendre son consentement à cet égard de conditions que les autres puissances approuvent difficilement et que la France et la Russie rejettent d'une manière absolue.

Le Borsen-Halle nous apporte, pour ainsi dire, le couronnement de toutes ces fantaisies allemandes, en nous confiant cette dernière nouvelle. C'est le dernier coup de pinceau de l'artiste. La clôture des divans, dit-il, paraît être très-prochaine, puisque le commissaire autrichien, M. Liebmann, est attendu à Vienne dans les premiers jours de janvier. Une dépêche de Constantinople, arrivée hier, mande que le baron de Thouvenel se rendra en congé à Paris, aussitôt qu'il aura une réponse de la Porte pour la question de l'isthme de Suez. Après avoir fidèlement reproduit tous ces commentaires, nous n'avons plus qu'à répéter, pour la centième fois, qu'ils ne reposent sur rien d'officiel et qu'on ne saurait les accepter qu'à titre de conjectures purement gratuites. — Havas.

Un journal a prétendu qu'en vertu d'un décret d'amnistie, les biens confisqués viennent d'être rendus à 27 Polonais revenus de l'exil; mais cela est tout-à-fait faux. Le décret stipule seulement que les biens qu'ils acquerront après l'amnistie ne seront plus confisqués. De fait, ça remet simplement les émigrés qui rentreront, en possession de leurs droits civils. — Havas.

Le shah de Perse a quitté sa résidence d'été pour revenir à Téhéran. On a remarqué qu'au moment

où les chargés d'affaires français et russe, MM. Gobineau et Lakowski, se rendaient près du Shah, pour le complimenter, M. Murray, l'envoyé anglais, partait pour une partie de chasse. — Havas.

D'après des lettres de Hong-Kong du 30 octobre, le 15 novembre paraît être le jour fixé pour l'attaque de Canton. Quand on s'en sera emparé, ce qui ne sera pas difficile, on gardera cette place jusqu'à ce que l'Empereur annonce le désir d'ouvrir les négociations. S. Exc. lord Elgin, reste à bord de l'Avon, où il reçoit le ministre de France et les autorités de Hong-Kong. On croit qu'après la prise de Canton, l'empereur de Chine se montrera plus conciliant. C'est alors que lord Elgin aura l'occasion d'exercer son talent. — Havas.

On lit dans le Pays:

« Nous avons des nouvelles particulières de Pondichéry qui vont jusqu'au 15 novembre. Elles annoncent que la situation des établissements français de l'Inde continuait à être excellente. La garnison de la ville avait été augmentée d'une demi-compagnie de soldats d'infanterie de marine qui concourraient avec les cipayes au maintien de la tranquillité. Depuis les troubles survenus dans les possessions anglaises, les troupes indigènes au service de la France n'avaient pas cessé un instant de se faire remarquer par leur fidélité et leur bonne conduite. On assure qu'au commencement de l'insurrection, des fakirs qui servaient d'agents aux insurgés du Bengale, ayant fait des propositions aux cipayes de nos possessions, ceux-ci répondirent qu'ils étaient parfaitement traités par les Français, qui les payaient très-bien, qui respectaient leurs familles, leurs mœurs et leur religion, et qu'ils refuseraient toujours de prendre part à aucune révolte. Ce fait a une grande signification. Aux dernières dates, le brick le Visus était toujours mouillé sur rade.

» Une goëlette espagnole, qui était arrivée dans la nuit du 14 au 15, avait répandu en ville le bruit que, pendant un coup de vent qui avait régné le 13 à la côte de Coromandel, deux navires du com-

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

DEUXIÈME PARTIE. — VENISE.

(Suite.)

Quand la nuit fut tout-à-fait close, Luigi Mariello et Antonio Perusini, membres de la seigneurie de Venise, sollicitèrent la faveur d'être reçus par le comte de Carmagnola.

La discussion secrète engagée sur l'accueil qu'on devait faire aux propositions de l'illustre général, n'avait pas duré moins de six heures, et les deux sénateurs lui appaient la décision du sénat.

— Qu'on les introduise, dit Carmagnola.

Puis s'adressant à Bramante, avec lequel il venait d'avoir une conférence d'environ une heure:

— Merci, mon brave, merci, lui dit-il; l'histoire de tes amours avec l'espégle Ugoline est des plus drôles, et tu peux croire que j'en profiterai. — Vous n'irez pas à la soirée du prince Pisani, n'est-il pas vrai? — Il faudrait que je fusse tout-à-fait fou! Je resterai donc ici tout ce soir, et l'illustre Rinaldo de Lascaris en sera pour ses frais de toilette et pour son temps. Cher Bramante, ajouta-t-il en lui tendant la main, c'est la seconde fois que tu me sauves la vie! On vient... Je te rappellerai aussitôt que je serai seul.

Mariello et Perusini entrèrent.

— Eh bien, seigneurs, dit Carmagnola, la délibéra-

tion a été longue... qu'en dois-je augurer? La résolution du sénat m'a-t-elle été, ou non, favorable?

Perusini invita du geste Mariello à prendre la parole et à répondre au nom du sénat.

— Comme, dit Luigi Mariello, la seigneurie de Venise a été profondément touchée de vos offres généreuses. Habitée à vénérer l'héroïsme, même dans ses adversaires, elle a éprouvé une joie au-dessus des termes humains, en voyant venir à elle l'homme qui mériterait le sceptre de l'Italie; si le sceptre se donnait au plus digne et au plus vaillant. La seigneurie de Venise a apprécié toute la supériorité de vos vues, et après avoir comparé votre langage si ferme et si net aux subtilités et aux raisonnements ambigus de l'ambassadeur du duc de Milan, elle a compris que la démarche de ce dernier devait être considérée comme une preuve de sa mauvaise foi, puisqu'elle démontre qu'il savait lui-même le peu de cas qu'on pouvait faire de sa signature, et qu'il sentait la nécessité de l'appuyer et de la fortifier par des protestations nouvelles de bienveillance et d'amitié. Elle eût donc accepté, je ne dirai pas avec empressement, mais avec reconnaissance et orgueil, l'offre que Votre Excellence daignait lui faire, si elle n'eût été arrêtée dans cette résolution, que lui dictait à la fois son estime pour votre personne et l'intérêt même du pays, par une considération grave, délicate, et dont l'examen importait sérieusement à la sûreté de l'Etat. — La sûreté de l'Etat, répéta le comte, dont la figure exprima une vive surprise. — Pardon! reprit Mariello d'un ton où le plus cruel embarras se trahissait auprès de témoignages d'une

profonde déférence; pardon... mais le sénat a songé malgré lui à cette longue intimité qui vous a lié à Philippe-Marie, il s'est rappelé le degré de gloire et de grandeur où vous avez porté les armes milanaises; il s'est dit qu'après tout, la splendeur de la maison Visconti était votre ouvrage, et, s'il faut prononcer le mot, comte, une certaine... méfiance... De la méfiance? s'écria Carmagnola, qui ne put réprimer un geste d'indignation et de colère.

Mais, se calma tout-à-coup:

— Au fait, continua-t-il, je devais m'y attendre. Ne dit-on pas que Venise a si souvent recours au mensonge, qu'elle ne saurait guère supposer chez autrui franchise et loyauté? — Excellence, vous allez trop loin, dit Antonio Perusini. Loin de nous la pensée d'avoir un seul instant douté de votre parole ou suspecté votre bonne foi. Nous avons plutôt craint de votre cœur un mouvement de faiblesse et de bonté; nos anciennes amitiés exercent presque toujours sur nous une influence dont il nous serait très-difficile de nous défendre. Même après la plus sérieuse des ruptures, ne peut-il arriver quelquefois que nous nous laissions dominer par un souvenir? Enfin, nous nous sommes demandé si les liens qui vous unissaient jadis au duc de Milan étaient bien véritablement brisés, et s'il n'était pas à craindre qu'un jour, à votre insu... — Est-ce là réellement toute votre crainte? demanda Carmagnola en portant la main à son front. — C'est la seule. — Et si je parvenais à la dissiper complètement? — Vous, comte? — Si je vous prouvais de façon à ce que vous n'en puissiez plus douter, que le duc

merce français, l'Eugène et le Grand-Bey, s'étaient perdus, et que leurs équipages avaient pu se sauver et gagner Nellore, ville située à environ 18 kilomètres de Madras. »

EXTERIEUR.

AFFAIRES DES INDES.

On croit généralement que Nena-Sahib, qui s'est nommé lui-même Peishara, a pris le commandement en chef des rebelles à Oude, et il y a des gens qui trouvent dans les mouvements récents des insurgés de l'habileté et de la combinaison. Il est évident, d'après la manière dont les corps détachés ont quitté le Bengale, qu'une idée de concentration domine. Il est certain aussi que les insurgés se battent plus énergiquement que par le passé. Dans l'affaire de Bardée, près d'Allahabad, le capitaine Peel a rencontré une résistance désespérée; nos pertes ont été considérables et l'on n'a pas cru devoir conserver une position si avancée. A Futtchserat, près Agra, les rebelles ont été débusqués le 29 octobre, mais un bâtiment sur les hauteurs a été défendu à outrance, et le lieutenant Glube et 17 soldats ont été tués. A Juanpore a eu lieu une affaire très-sanglante.

Le colonel Wranghton, qui marchait vers la frontière est d'Oude, avec 1,500 Ghoorkas et 2 canons, a rencontré 5,000 ennemis avec 7 canons; les rebelles se sont rangés en bataille sur une ligne de 2 milles; ils n'ont pas chargé, mais ils ont ouvert un feu très-vif sur les Ghoorkas. Ces petits hommes (ils n'ont pas plus de 5 pieds anglais de hauteur), se sont élancés, suivant leur habitude, sur leurs ennemis, trois fois plus nombreux qu'eux. Les couteaux recourbés ont bien travaillé. Dix minutes après cette charge, l'ennemi avait disparu, laissant 4 canons et 700 morts sur le champ de bataille. Les Ghoorkas sont les hommes pour qui si Ch. Napier professait une grande admiration; ces hommes et les Sikhs méprisent les cipayes et ils s'élancent sur eux sans se préoccuper de la tactique militaire. Le prestige des cipayes a disparu complètement, et un Sikh, un Arabe, un Affghan ou un Ghoorka chargerait un régiment de cipayes avec la même résolution que pourrait le faire un Anglais. — Havas.

AMÉRIQUE. — L'Express annonce qu'on a reçu, en Angleterre, des nouvelles d'Amérique du 28 novembre suivant lesquelles les affaires du Kansas auraient pris un aspect menaçant. Il paraîtrait aussi que l'incertitude qui régnait touchant la situation politique et sociale du Mexique, aurait engagé le gouvernement fédéral à faire avancer un corps de troupes vers les frontières de ce pays.

Les journaux de New-York n'ont point paru le vendredi 27 novembre, en raison de ce que la veille avait été consacrée à des prières d'actions de grâces. Nous lisons à ce sujet dans le *Courrier des Etats-Unis* du 26 novembre :

« La journée d'aujourd'hui a été désignée, par le gouverneur de l'Etat de New-York, et par ceux de la plupart des Etats voisins, pour être consacrée à des prières d'actions de grâces. Elle sera donc marquée par une suspension totale des affaires tant pu-

bliques que particulières, et formera une sorte de trêve au milieu de l'ardente polémique qui divise actuellement la population new-yorkaise. Les réunions de famille vont couper court, pour quelques heures, aux préoccupations et aux soucis de la vie quotidienne.

« Cette habitude de consacrer un jour, vers la fin l'année, à remercier la Providence de ses bienfaits, a certainement eu, dans l'origine, un but élevé et un caractère touchant. A l'heure actuelle, ce n'est plus guères qu'une tradition, suivie machinalement, comme tant d'autres, dont la signification religieuse est à peu près complètement perdue dans les grandes villes surtout.

« Ceux qui, parmi la population new-yorkaise, gardent néanmoins le culte de ce jour, auront soin, cette année, de mêler à leurs actions de grâces d'instantes prières pour l'avenir. Rarement commuauté a eu plus besoin de la protection céleste que la ville impériale en ce moment. Livrés au banditisme, menacés par la misère, à l'entrée d'un hiver rigoureux, n'est-ce pas l'heure ou jamais de faire appel à la miséricorde divine ? »

La grande préoccupation de New-York, à la date du 28 novembre, était la prochaine élection d'un maire, qui devait avoir lieu le mardi suivant 1^{er} décembre. On sait que l'administration du maire actuel, M. Wood, qui se représente comme candidat, a donné lieu aux plus vives critiques.

Nous avons annoncé la démission du cabinet canadien. Le *Courrier des Etats-Unis* publie la liste des membres de la nouvelle administration. Le chef du cabinet est M. J.-A. Macdonal, attorney-général du Haut-Canada.

On lit dans le même journal :

« Des nouvelles de Mexico, en date du 19 novembre, nous parviennent par le télégraphe du sud. Elles sont du caractère le plus sombre. On représente le pays comme étant à la veille d'une révolution générale, et le président Comoufort comme menacé d'une chute imminente. Les insurgés, ajoute-t-on, auraient fait appel à Santa-Anna. »

RUSSIE. — Le journal de Cracovie, le *Czas*, publie, sur les intentions supposées de la Russie par rapport au différend qui s'est élevé entre la Chine et les puissances occidentales, un article dont voici un résumé :

Suivant ce journal, la Russie se dispose à tirer parti de ce différend en se posant comme médiatrice entre la Chine et les puissances occidentales. Il pense que, dans le cas même où la Russie agirait hostilement, elle le fera toujours séparément, afin de pouvoir traiter à part et en tirer le plus d'avantage possible.

Le *Czas* fait observer que la position de la Russie est beaucoup plus avantageuse à l'égard de la Chine, que ne l'est celle des puissances occidentales; que le corps d'armée, récemment renforcé, qu'elle entretient sur les frontières de la Chine, et les relations qu'elle a dans la grande Mongolie lui assurent des avantages particuliers, surtout dans le cas où l'empereur de la Chine se retirerait dans la Mantchourie, comme on l'annonçait, pour ne pas rece-

voir les ambassadeurs de l'Occident. La Russie, en envoyant son corps d'armée, stationné sur les frontières de la Mongolie, ferait la loi à l'empereur de la Chine. Avant que le différend actuel entre la Chine et l'Angleterre eût éclaté, on disait que la Russie offrait au souverain du Céleste-Empire de lui envoyer le corps d'armée en question pour agir contre les insurgés. Le général Korsakoff, commandant en chef du corps d'armée russe sur la frontière de la Chine et attaman des cosaques du Baïkal, et M. Mouravieff, gouverneur général de Sibirie orientale, ont été récemment appelés dans la capitale pour se concerter sur la marche à suivre à tout événement. La Russie ne néglige pas non plus de s'armer sur mer; l'amiral Poutiatine est parti de l'embouchure de l'Amour à la tête de plusieurs vaisseaux de guerre, en qualité d'ambassadeur en Chine, et en même temps, une frégate et six corvettes à hélice sont parties de Cronstadt pour renforcer l'escadre russe de l'océan Pacifique.

FAITS DIVERS.

Nous trouvons dans le *Courrier des Etats-Unis*, du 26 novembre, le récit suivant de la catastrophe arrivée au steamer *Opelousas*, fait par un des passagers :

« J'étais à bord de l'*Opelousas*, capitaine Ellis, allant de Berwick's-Bay à Galvestone. Le 15, à minuit un quart, je fus réveillé dans ma cabine par un choc, comme si le navire eût été frappé par la foudre. Je courus sur le pont où je trouvai les passagers dans un état de confusion extrême. Les femmes criaient et les hommes allaient et venaient comme des fous. Le premier sentiment que j'eus du danger me vint de l'avertissement que donnaient aux passagers le second et le steward. On n'avait plus à compter pour se sauver que sur les instruments de sauvetage (*life preservers*), qui se trouvaient en double dans chaque cabine du premier salon. Je m'élançai vers une des cabines pour prendre un *life-preserver*, mais elle était déjà envahie par l'eau. Je revins promptement sur mes pas, et en montant sur le pont, je m'aperçus que le steamer était sous l'eau jusqu'aux plats-bords. Les passagers s'élançaient alors vers la dunette; mais, au bout de trois minutes, ce pont même était atteint par l'eau.

« Il en résulta une scène de confusion et d'effroi impossible à décrire. Le bateau de sauvetage fut lâché, et quelques vingt ou trente personnes y sautèrent; d'autres sautèrent dans un canot, et les deux bateaux se dirigèrent vers le *Galveston*, qui se tenait à quelque distance du sinistre. Le *life-boat* chavira, et plusieurs de ceux qu'il portait disparaissent pour toujours.

« Je m'attachai à l'arrière de l'*Opelousas* où je fus rejoint par le second ingénieur. Cet officier s'était procuré une planche qui lui permit de s'éloigner du navire. Je n'en fis pas autant, croyant qu'il était échoué. Peu de moments après, cependant l'*Opelousas*, se séparant en deux sous le poids de sa machine, se retourna sens-dessus-dessous.

« Apercevant le *Galveston*, je me mis à nager de son côté, et après avoir fait un quart de mille, je fus recueilli par un des boats de ce navire. Le

Philippe-Marie tremble de voir sortir mon épée du fourreau, et que je n'ai pas au monde d'ennemi plus implacable et plus acharné que lui? — Si vous le prouviez aussi clairement que vous le dites, comte, la République vous ouvrirait ses bras et vous demanderait humblement pardon d'avoir douté de vous. — C'est bien, dit Carmagnola. Je veux qu'aujourd'hui même les plus incrédules d'entre vous soient convaincus. Allez-vous ce soir, Messieurs, au bal du prince Pisani? — Sans doute... Ne devons-nous pas nous y rencontrer. — C'était d'abord mon intention; mais depuis j'avais résolu de n'y point aller..... — N'y point aller! s'écria Mariello. C'est cependant pour vous seul que Pisani..... — Vous serez peut-être d'avis comme moi, Messieurs, que j'avais bien quelques raisons de vouloir me soustraire à cet honneur. Mais ce que vous êtes venu me dire me décide. C'est au bal du seigneur Pisani que je vous donnerai l'éclatante preuve dont je parle, et dont je vous serai particulièrement reconnaissant de vouloir bien, dès demain, rendre témoignage en plein sénat... — Mais encore, hasarda Mariello, ne nous expliquerez-vous point... — Je n'ai rien à vous expliquer, si ce n'est que la Providence, qui ne m'a pas tout-à-fait abandonné, a daigné m'instruire des moindres détails d'une aventure qui aurait pu être tragique, et qui, grâce au parti que j'en veux tirer, va peut-être devenir très-piquante. A tout à l'heure donc, Messieurs! Je ne vous demande que deux choses..... la première est de ne me point quitter un moment; la seconde, de regarder avec la plus grande attention tout ce que j'aurai l'honneur de vous montrer.

Dès que les sénateurs furent partis, Carmagnola manda Bramante près de lui.

— Ah! ah! dit-il, tu étais chez toi, mon brave ami? — Si j'y étais!... Ah! si jamais on me reprend à quitter mon poste, à vous négliger, mon général, comme je le faisais depuis quelques jours pour cette petite vipère d'Ugoline, je veux griller en enfer comme le plus endurci et le plus impénitent des pécheurs! Pour cette fois, pourtant, je dois être absous, n'est-ce pas? Mais je suis là, je bavarde.... Vous m'avez appelé? vous avez quelque chose à me dire?... — J'ai à te dire, Bramante, que je vais ce soir au palais Pisani. — Je m'y oppose. — Et que tu m'y accompagnes. — Ceci vaud un peu mieux. Mais pourquoi faire, général? — Pourquoi faire? pour que tu me présentes à cet aimable comte de Lascaris, originaire de la Morée et si glorieusement blessé à Candie. J'ai le plus vif désir de faire sa connaissance. Allons, mon brave et dévoué Bramante, n'aie point l'air si ébahi, relève un peu ces boucles de chevaux par trop négligées, fais-toi aussi beau que si tu étais sur le point d'entreprendre la conquête de quelque nouvelle Ugoline..... et marchons!

VI.

Le palais du sénateur Pisani était une des merveilles de Venise, et le rapprochement de ces deux mots donne une force particulière à l'idée qu'ils expriment, car Venise elle-même était une merveille, et, si déchu qu'elle soit aujourd'hui de sa grandeur, il est encore aisé de voir que la ville des lagunes, reine de l'Adriatique, avait déifié la coquetterie et l'amour du luxe, et réser-

vait ses plus douces préférences à ceux de ses enfants qui ajoutaient un joyau à sa couronne, une broderie à son manteau.

Aussi y avait-il émulation, et émulation féconde, parmi ces nobles ouvriers qui avaient fait de l'architecture un des arts les plus sérieux et les plus estimés de ce temps. C'était plaisir de voir ces bâtiments, à la fois légers et solides, ces oratoires avec leurs colonnettes fines comme des aiguilles, ces figures grotesques, grimaçant aux murailles des maisons princières, et ces croisées à vitraux de couleurs renvoyant au soleil, dont elles les recevaient, des gerbes éblouissantes de rayons d'azur et d'or.

Et quel pinceau pourrait rendre ce charme magique, cette teinte mystérieuse qui descendait lentement sur Venise, lorsqu'après un jour d'être la lune surgissait des profondeurs de l'Océan pour faire son ascension circulaire à l'horizon. Alors tout se voyait à travers un voile; les feux de la ville ressemblaient de loin à des étoiles flottant sur la mer, et l'on eût cru entendre au fond de ce paradis terrestre, comme un hymne perpétuel de joie, de reconnaissance et d'amour.

Il était bientôt minuit, c'était une de ces soirées dont nous venons d'essayer l'esquisse. Jamais le ciel n'avait été plus pur, jamais reflets plus doux n'étaient venus se mêler du dehors à l'éclat d'une fête humaine. Le palais Pisani étincelait de feux, et l'eau du golfe répétait et multipliait cette illumination dans de mobiles et folles arabesques.

Une grande agitation régnait parmi cette foule d'hom-

capitaine Ellis, qui s'appuyait sur un fond de pirogue, fut recueilli de la même manière. Le premier ingénieur, sa femme et un individu dont j'ignore le nom, deux jeunes nègres et quelque autres personnes se tinrent aux débris de ce navire jusqu'au jour, et furent sauvés. Un Mexicain qui avait secouru un petit garçon, fut aussi trouvé, s'aidant d'une pièce de bois. Le petit garçon et lui ont été sauvés.

» D'après toutes les informations que j'ai pu obtenir, il paraît que les deux bateaux allaient directement l'un contre l'autre, que le *Galveston* frappa l'*Opelousas* à bâbord, un peu en avant de la cage à la roue, le coupant presque en deux, et disloquant sa machine de telle manière que la vapeur, s'échappant des bouilloires, remplit bientôt la chambre en plongeant tout dans une obscurité épaisse. Le second de l'*Opelousas* et le premier officier du *Galveston*, étaient sur leur banc de quart au moment de la collision.

» Le capitaine Ellis assure qu'il était en bonne route quand le sinistre a eu lieu. Il sauta à bord du *Galveston* avec une corde, dans l'intention de l'amarrer au steamer *Opelousas*; mais, ne pouvant y réussir, il revint d'un bond sur son navire qui s'enfonçait. Le *Galveston* ne s'éloigna pas de toute la nuit, et tous les membres de son équipage, officiers et matelots, n'épargnèrent aucun effort pour sauver les naufragés.

» Parmi les victimes, dont on élève le nombre à 15, nous comptons le général Hamilton de la Caroline du Sud, et le juge John C. Cleland, de la Nouvelle-Orléans. Cinquante passagers et tout l'équipage, officiers et marins, au nombre de 27, ont été sauvés.

— Le *Moniteur de l'Armée* publie un article remarquable sur le moyen de rendre la poudre inexplosible. Il cite une expérience faite avec succès en Russie devant le grand-duc Michel. Cette découverte, due à M. le général d'artillerie *Piobert*, membre de l'Institut, a été adoptée en Russie; espérons que ce moyen de rassurer les populations et de les garantir contre de graves accidents sera également mis en pratique dans nos places de guerre.

— Les bords sablonneux de la mer, depuis la Somme jusqu'à Boulogne, présagent un hiver rude. Les palmipèdes y abondent plus que les années précédentes; les embouchures de la Canche, de l'Authie et de la Somme en sont emplies. Lorsque le flux arrive on voit des masses de courlis, de pluviers et de mouettes voltiger le long du fil de l'eau et courir dans les lames qui réveillent sous le sable les animalcules dont ces oiseaux se nourrissent; puis arrivent sur les eaux plus profondes, les canards, les piletts, les sarcelles en volées innombrables, contre lesquelles s'ingénient les tireurs du pays. Le chemin de fer facilite aux amateurs les moyens de prendre leur part à la récréation.

— On écrit de Toulon, le 12 courant: « Depuis plusieurs jours toute trace de nuages a disparu, et un radieux soleil maintient la température à un degré vraiment printanier. Aussi, loin de se dépouiller sous un vent triste et froid d'automne, les arbres reverdisent autour de nous; plusieurs mêmes se couvrent de fleurs et portent des fruits. Les étrangers

sont émerveillés de la douceur de notre climat, et ce n'est pas sans raison, car le calendrier seul peut affirmer que nous sommes en plein mois de décembre, tandis que tout porterait à croire, au contraire, que nous entrons dans un tiède printemps. »

(Toulonnais.)

— M. Morière, professeur d'agriculture dans le département du Calvados, conseille d'employer comme engrais pour les pommiers un composé de marc de pomme et de chaux, formé dans les proportions suivantes :

Un hectolitre et demi de terre, un hectolitre et demi de pommes, un demi-hectolitre de chaux.

Après avoir bien opéré le mélange de ces trois matières, on en fait une tombe que l'on recouvre au bout de trois jours; trois semaines plus tard, on démolit la tombe pour la reconstruire; au bout de trois mois, nouveau recoupage.

La tombe est alors abandonnée à elle-même jusqu'à la fin de cette année: à cette époque, on a un excellent terreau qui réussit très-bien dans les herbages, et surtout au pied des pommiers, parce qu'il fournit à ces arbres les matières salines qui ont été enlevées au sol par la récolte des fruits.

Dans le Calvados, le marc de pommes est ainsi utilisé; il est à désirer que, au lieu de le laisser perdre, on en tire le même parti.

Pour les faits divers: P.-M.-E. GODET.

CHRONIQUE LOCALE.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE DE LA VILLE DE SAUMUR.

Le mercredi 23 de ce mois, à 8 heures du soir, aura lieu, au Théâtre, le 1^{er} concert de charité donné par la Société philharmonique.

PROGRAMME.

1^{re} PARTIE.

- 1^o Ouverture de *Fra-Diavolo*..... AUBER.
- 2^o Cantique et chœur du *Domino noir*..... AUBER.
- 3^o Solo de piano..... ***.
- 4^o *Madeleine*, mélodie..... SANTA-COLOMA.
- 5^o Air varié pour la flûte, avec accompagnement de quatuor..... KEIM.
- 6^o Chœurs de *Guillaume-Tell*..... ROSSINI.

2^e PARTIE.

- 1^o Ouverture de la *Dame-Blanche*..... BOELDIEU.
- 2^o Duo italien pour soprano et ténor..... ROSSINI.
- 3^o Fantaisie pour orgue et piano sur des motifs de la *Norma*..... DAUSOIGNE-MEHUL.
- 4^o *L'Insomnie*, rêverie..... NADAUD.
- 5^o Trio sur des motifs de l'*Elisir d'Amor*, pour piano, bugle et basson. VERROUST et KOCKEN.
- 6^o Chœur du *Carillonneur de Bruges*... GRISAR.

Il sera fait, entre les deux parties, une quête au profit des pauvres.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur donne avis à ses administrés, que le délai fixé par le décret impérial

du 4 août 1855, pour la déclaration des chiens, expire le trente-un décembre courant.

Après cette époque, les possesseurs de chiens, qui n'auront pas satisfait à cette formalité, seront passibles de la triple taxe.

Hôtel-de-Ville, le 14 décembre 1857.

Le Maire, LOUVET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On nous mande de Francfort, le 13 décembre :

Le conseil municipal de Mayence vient de faire remettre à la Diète un mémoire accompagné du devis estimatif des dégâts, occasionnés aux propriétés et aux marchandises, par l'explosion des poudrières en novembre dernier. Comme ces dégâts sont considérables, le magistrat de Mayence invite l'assemblée diétale à indemniser le commerce et la bourgeoisie au moyen des fonds fédéraux. On peut donc s'attendre au sein de la Diète à des débats animés entre les plénipotentiaires Prussien et Autrichien au sujet des causes qui ont produit la déplorable catastrophe dont Mayence a été le théâtre sanglant. — Havas.

Hambourg, 16 décembre. — On annonce une nouvelle série de faillites importantes en Suède.

Le gouvernement propose d'emprunter 12 millions de thalers pour le commerce.

Les chambres hanovriennes sont convoquées pour le deux février.

Le commandeur Dockum est nommé ministre de Danemarck à Londres.

Berlin, 15 décembre. — On mande de Saint-Petersbourg, lundi soir :

Le général Jewdokinoff a remporté une victoire à la Goïta. Il a brûlé plusieurs villages, et a tué un grand nombre de Tchetscherges. On a ouvert sur le Marlan une grande percée dans les bois, pour établir la communication entre la gorge de Marlan et Westwischenek. — Havas.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 17, le 18 et le 19 de ce mois. (660)

TAXE DU PAIN du 16 Décembre.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 16 c. 25 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 13 c. 75 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 11 c. 25 m.

BOURSE DU 15 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 66 40

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 91 95.

BOURSE DU 16 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 66 80.

4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 91 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

mes et de femmes, qui appartenait aux plus nobles maisons d'Italie, et qui s'étaient empressés de répondre à l'appel improvisé de Pisani, autant pour prendre part à une fête brillante que pour voir de près l'homme illustre qui devait en être le héros. Or, ce héros venait d'arriver, et les danses avaient été immédiatement suspendues, et la musique avait cessé.

La réception qu'on fit à Carmagnola eût été digne d'un roi. Le prince Pisani donna l'exemple d'une prévenance et d'une attention que chacun se piqua d'imiter. L'habile sénateur savait qu'il y avait encore certaines hésitations au sein de la noble assemblée, et comme on le tenait à juste titre pour un des hommes d'Etat de Venise qui avaient le plus de tact et de pénétration, il voulait montrer publiquement combien sa confiance dans le général était grande et l'importance qu'il attachait, pour sa part, à le rallier aux intérêts vénitiens d'une manière irrévocable et sûre. Cette fête était pour lui un moyen d'influencer l'esprit de ses collègues et de faire sanctionner d'avance par le peuple lui-même l'alliance qu'il désirait voir s'établir entre son pays et un homme de guerre aussi accompli que l'était le comte de Carmagnola.

Bramante jouissait du triomphe de son maître, et s'en adjuageait bravement la moitié.... On savait qu'il s'était, en mille circonstances, dévoué pour le général; et les compliments pleuvaient sur lui. L'ivresse qu'il en ressentait ne l'empêchait pas de diriger ses yeux vers la porte chaque fois qu'un nouvel invité s'y présentait. Il songea aussi à se familiariser, sans sortir des bornes de la convenance, avec les valets du prince Pisani, afin de savoir

d'eux par avance dans quelle salle aurait lieu le souper, et quelle place chacun des convives devait occuper à table. Or, on ne peut pas être partout à la fois. C'est pendant que Bramante était occupé à étudier l'emplacement du festin que le comte de Lascaris arriva.

Il fit demander Pisani, qui arriva à sa rencontre d'un air surpris.

Le prétendu frère d'Ugoline était vieilli de vingt années. Il avait des rides au front et une magnifique paire de moustaches grises. Sur sa poitrine brillait une étoile, qui était sans doute celle d'une commanderie, dont il eût été fort embarrassé de dire le nom. En un mot, il avait soixante ans, une mine des plus vénérables, tout ce qu'il fallait enfin pour inspirer la confiance et le respect.

— Je n'ai point le bonheur d'être connu de vous, Seigneur, dit-il en s'inclinant devant le prince; aussi n'ai-je reçu de Votre Excellence aucune invitation. Mais j'ai pensé que cette maison me serait ouverte quand on saurait que j'arrivais de la mer des Indes, et que j'ai serré la main, il n'y a pas trois mois, à Guido Pisani, votre fils... — Mon fils, vous avez vu mon fils? Ah! soyez le bienvenu, s'écria Pisani. Et pourquoi est-il resté si longtemps sans me donner de ses nouvelles? — J'ai eu, pas plus tard que ce matin, en mettant le pied sur le sol de Venise, l'explication de ce long retard. Il avait confié au capitaine d'une galère turque, qui venait ici, une lettre que vous auriez dû recevoir, il y a environ quinze jours. Cette galère a sombré en vue de la côte de Coromandel, et tout a péri. Vous comprenez que la lettre n'a pas plus surnagé

que l'équipage. — Et puis-je savoir, dit Pisani, à qui je dois l'ineffable joie... — On me nomme l'amiral comte Rinaldo de Lascaris, originaire de Morée, et amiral au service du roi de Hongrie... Heureux si je pouvais, Prince, trouver une nouvelle occasion de vous prouver mon dévouement... — Comte de Lascaris, dit Pisani en lui tendant la main, avant que vous songiez à me rendre un nouveau service, c'est à moi de m'acquitter envers vous. En attendant, j'espère que vous voudrez bien honorer de votre présence la fête que je donne ce soir pour célébrer l'arrivée dans nos murs d'un étranger dont la gloire a retenti dans toute l'Europe, le comte Francesco de Carmagnola. — Volontiers, Seigneur; mes oreilles sont depuis si longtemps déchirées par le sifflement des cordages et le bruit de la tempête, que je ne serai pas fâché, pour changer un peu, d'entendre la caressante mélodie des flûtes, des guitarines et des violons d'amour. Quant au seigneur comte de Carmagnola, vous sentez bien qu'ayant passé les deux tiers de ma vie entre le ciel et l'eau, je n'ai guère eu l'occasion de me trouver avec un général d'armée toujours à cheval et en terre ferme.... Mais c'est trop peu, Seigneur, de dire que son nom remplit l'Europe: les trompettes de la renommée l'ont porté jusqu'en Asie, et sa gloire est un astre devant lequel, comme tout le monde, je serai heureux et fier de m'incliner. — Le voici précisément, dit Pisani en désignant Carmagnola qui se trouvait à deux pas de lui dans l'attitude de l'observation, et ayant à ses côtés les sénateurs Mariello et Perusini.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e PACHAUT, notaire
à Angers.

VENTE

JUDICIAIRE,

A titre de licitation et aux enchères
publiques,

D'IMMEUBLES,

Appartenant aux mineurs de NERBONNE,
Situés communes de Distré, Bagneux
et Saumur,

Arrondissement de Saumur,

Dont l'adjudication aura lieu le 27 dé-
cembre 1857, à midi, en la salle de
la mairie de Distré, par le ministère
de M^e PACHAUT, notaire à Angers,
commis à cet effet.

Ces Immeubles consistent en :

ART. 1^{er}.

Biens, situés commune de Distré,

Affermés au sieur Jean Guérin, demeu-
rant à Pocé.

Ces biens, qui comprennent 23 mor-
ceaux, tous en labour, sont d'une con-
tenance totale de 7 hectares 18 ares 86
centiares.

ART. 2.

Maison et jardin, situés à Pocé,
commune de Distré,

Affermés à la veuve Carré et à la veuve
Clée.

Cette maison consiste en deux cham-
bres à cheminée et une chambre froide,
grenier au-dessus.

Cour commune dans le bout de la
quelle est un espace de terrain, en-
touré de murs, formant un apparte-
ment, mais dépourvu de couverture.

Dans la même cour commune, une
cave d'environ 5 mètres de profondeur
et s'étendant sous le terrain de M. de
Bellevue, plus une autre cave égale-
ment dans la même cour.

Usage du puits commun.

Une petite portion de jardin, affer-
mée à la veuve Clée, contenant 1 are
50 centiares.

ART. 3.

Terres, affermées au sieur Théodore
Drouet, situées commune de Distré.

Deux morceaux de terre, au lieu dit
Sous-le-Clos, contenant ensemble 1
hectare 13 ares 20 centiares.

ART. 4.

Près, affermés au sieur Lucas Desbois,
situés commune de Bagneux et de
Saumur.

Le pré de la Roche, commune de
Bagneux, contenant 56 ares 46 cen-
tiares.

Et le pré de la Mare-Maillet, situé
à Saumur, derrière le Quartier de ca-
valerie, contenant 68 ares 80 cen-
tiares.

ART. 5 ET DERNIER.

Objets, non affermés, situés communes
de Distré et de Bagneux.

Un morceau de pré-marais, au lieu
de la Croulaye, commune de Distré,
contenant 5 ares 30 centiares.

Et un morceau de taillis, au lieu dit
les Marchais, commune de Bagneux,
contenant 50 ares 65 centiares.

Pour plus amples renseignements,
voir les placards affichés.

Et pour connaître les conditions de
la vente, s'adresser: à M. JAHAN, juge
de paix du canton de Montreuil-Bellay;
à M^{es} MALÉCOT et AUBERT, avoués à
Angers; et à M^e PACHAUT, notaire en
la même ville, dépositaire du cahier
de charges. (680)

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3.
S'adresser à M. LECOY. (190)

AVIS.

M. MÉE prévient sa nom-
breuse clientèle qu'il vient de
rentrer propriétaire de l'hôtel
de France, à Saumur. (690)

A VENDRE

De très-jolis plants de peupliers
suisses et d'Italie.

S'adresser à M. GAGNEUX, proprié-
taire à Presle. (601)

On demande, pour une maison de
campagne, un DOMESTIQUE pou-
vant entrer de suite au service; on dé-
sire qu'il connaisse le jardinage, et
qu'il ait l'habitude des chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LEROUX, notaire à
Saumur.

A VENDRE OU A LOUER,

Une PROPRIÉTÉ, située à Saumur,
dépendant de la succession de M. de
Charnière, consistant en une maison,
cour et jardin, joignant le quai Saint-
Nicolas, et en une autre maison joi-
gnant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans
son ensemble 1,507 mètres carrés, est
limitée au levant par la maison de M.
CHARLES RATOUIS, au couchant par
celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au châ-
teau de Preuil, près Doué, ou audit
M^e LEROUX. (684)

A VENDRE MAISON et JARDIN.

Sur la levée d'Enceinte, ancien Tir au
pistolet.

S'adresser à M. BILLES, maître d'ar-
mes à l'École. (624)

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve
Callouard,

A VENDRE OU A LOUER, PRÉSENTMENT

S'adresser à M^{me} veuve de Fos-
LETBUILLE, ou à M^e DUTERME, notaire
à Saumur. (236)

A AFFERMER

Pour le 25 décembre 1857,

La TOILERIE DE MARIGNY, située
à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire), sur
le bord de la Vienne.

S'adresser, à l'Isle-Bouchard, à M^e
PILLOT, notaire,
Et à Saumur, au bureau du Journal.

A LOUER

Présentement,

Ou pour la St-Jean 1858,

BOUTIQUE et APPARTEMENTS,
Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

MAISON

A LOUER

Rue du Pavillon, n^o 5,

Pour la Saint-Jean 1858,

Occupée précédemment par M. Pret-
ceille, officier comptable.

S'adresser à M. PATERNE, même
rue. (650)

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la
Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

EAU D'ALBION

POUR LA TOILETTE.

Ce produit, qui peut être regardé comme le dernier secret de la chi-
mie, est bien supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; 30 années
de succès lui ont valu une préférence justement méritée.

GELLÉ FRÈRES, à Paris, 35, rue des Vieux-Augustins, et chez
M. AVRILLON, M^a parfumeur à Saumur. (619)

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infaillible pour arrêter la chute des cheveux et
les faire pousser en très-peu de temps,

Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE
pour blanchir et adoucir le teint et ef-
facier les taches de rousseur.

COLD CREAM.

VELOUTINE DE VIOLETTE
nouvelle Pâte pour adoucir la peau et
prévenir les gerçures.

VIOLETTE DE VIOLETTE
pour faire briller les cheveux et les
rendre souples.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR
à toutes les odeurs.

EAU DE TOILETTE CHARDIN
ET EAU DE VERVEINE DES INDES

SAVONS { aux fleurs de Magnolia,
aux fleurs de Pécher,
et au Miel.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,

A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'École de cavalerie.

On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION,

14, rue Saint-Benoît, à Paris.

A TOUS LES NOUVEAUX ABONNÉS D'UN AN

A partir du 1^{er} Octobre

PARIS
10 fr. par an.

PROVINCE
12 fr. par an.

COURRIER DE LA MODE

Journal des Dames et des Demoiselles

PRIME EXTRAORDINAIRE

Les publications littéraires
et musicales dont il nous sera
envoyé deux exemplaires se-
ront annoncées.

ALBUM
DE LA

Les manuscrits non insérés
ne seront pas rendus.

GRANDE CHARTREUSE

Recueil de DOUZE VUES dessinées d'après nature et lithographiées à deux teintes,
sur beau et riche papier jésus in-quarto,

PAR M. SIMÉON FORT, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

L'Album est précédé d'une Notice historique très-explicative sur le Monastère
de la Grande Chartreuse, par M. J. BERTAL.

Le COURRIER DE LA MODE donne dans le courant de l'année DOUZE
GRAVURES DE MODES COLORIÉES et gravées sur acier pour Costumes de Ville,
Toilettes de Soirées, de Mariées et de Première Communion, — de nombreux
 patrons pour robes, mantelets, — des dessins de broderies (12 planches par
 an), — des tapisseries coloriées, — des aquarelles, — des sépias, — des petits
 travaux de dames pour étrennes, fêtes et cadeaux, — des planches de lingerie,
 enfin

30 MORCEAUX DE MUSIQUE INÉDITS

qui peuvent former à la fin de l'année UN ALBUM SÉPARÉ.

Les Abonnements partent des 1^{er} Octobre, 1^{er} Janvier et 1^{er}
Juin, et se font pour l'année entière.

Le COURRIER DE LA MODE paraît le 1^{er} de chaque mois par livraison de 32 pages im-
primées à deux colonnes sur beau papier jésus in-folio, et forme à la fin de l'année un
fort volume de 400 pages. — Chaque numéro contient: Deux Nouvelles, — Une Chron-
nique Parisienne, — Une Chronique Musicale et une Revue des Théâtres, — des
Poésies inédites, — Deux Morceaux de Musique inédits, — Une Biographie de
Femme illustre, — Une Etude sur le Dessin par M. Thénot, — de nombreux Ar-
ticles variés, — enfin une Causerie sur la mode, et l'explication des planches de bro-
derie et de tapisserie.

Chaque année il est établi, en AVRIL et en AOUT, un Concours littéraire auquel tous les
Abonnés peuvent prendre part.

UNE ÉTUDE HISTORIQUE ET UNE ÉTUDE DE STYLE ÉPISTOLAIRE

Forment le sujet du concours, et un prix est accordé à chacun des deux meil-
leurs travaux présentés à l'époque fixée.

MODE D'ABONNEMENT.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou un bon à vue sur Paris, à l'ordre
de M. le Directeur de l'Administration, 14, rue Saint-Benoît.
(Les lettres non affranchies sont refusées.)

Les abonnés de la province devront ajouter 60 CENTIMES au montant de leur abonnement
pour les frais de port de l'Album de la Grande Chartreuse.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

PAPIER CHIMIQUE D'HEBERT

admis dans les hôpi-
taux et hospices civils
de Paris depuis 1842, est employé contre la goutte, douleurs, rhumatismes,
névralgies, anévrismes, palpitations, points de côté, paralysie, coliques, lom-
bago, plaies et blessures, brûlures, cors, ceils-de-perdrix, durillons, etc. 2 fr.
et 1 fr. — Dépôt central: pharmacie Hébert, galerie Véro-Dorat, 2, à Paris,
dans toutes les bonnes pharmacies et à Angers chez M. MENIÈRE, ph.; à Sau-
mur, chez M. FRETTE-DAMICOURT, pharmacien. (527)